

BEHREN-LÈS-FORBACH

## ACTE D'ENGAGEMENT RESPECT DU PROTOCOLE SANITAIRE Occupation des salles culturelles

Je soussigné(e), (nom, prénoms et qualité) :			
Respons	sable (président ou membre) de (préciser l'orga	anisme) :	
Domicilié(e):			
Prends	l'engagement pour la commune de Behren-	-lès-Forbach d'appliquer le protocole sanitaire lors de l'occupation	
·		prévue le	
Je m'en		itaire « Covid-19 » et à respecter les consignes suivantes :	
•	Respect de la capacité de la salle ;		
•	<ul> <li>obligation de porter le masque pour chaque convive de plus de 11 ans ;</li> </ul>		
•	<ul> <li>maintien de la distanciation d'un mètre entre les personnes ;</li> </ul>		
•	mise à disposition de gel hydro-alcoolique ;		
•	<ul> <li>fixer le nombre de convives par table à 6 pers. au maximum, et qui se connaissent;</li> </ul>		
•	■ anticiper et réclamer aux membres un pass sanitaire (preuve de vaccination papier/numérique – test négatif de		
	48h – certificat de rétablissement);		
•	vérifier et s'assurer le jour-J que chaque mem	nbre soit en possession de justificatif précité.	
	Au vu du protocole sanitair	re « Covid-19 », je prends connaissance :	
•	qu'un contrôle pourra être fait le jour de votre activité à toute heure par la gendarmerie ;		
•	que je serai le ou la seul(e) responsable ;		
•	en cas de manquement aux règles relatives a	au pass sanitaire, ma responsabilité civile et pénale sera engagée.	
		A Behren-Lès-Forbach, le / / Signature	

Capacité: 200 pers. Maison des Associations / 100 pers. Centre socio-culturel Joliot Curie / 70 pers. Résidence Les Platanes / 35 pers. Almet